



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation inquiétante du centre hospitalier Camille Claudel de La Couronne

Question orale n° 828

Texte de la question

Mme Caroline Colombier interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur l'état particulièrement inquiétant dans lequel se trouve le centre hospitalier Camille Claudel de La Couronne (16). Avec un déficit de plus d'un million d'euros en 2023 et des projections budgétaires inquiétantes pour les années à venir, l'établissement public de santé mentale de la Charente, unité de soutien pour les départements limitrophes doit également faire face à une dizaine de postes de psychiatres vacants ainsi qu'à des conditions de travail et d'accueil particulièrement dégradées. Elle lui demande si le Gouvernement compte prendre des dispositions rapides afin de pérenniser l'existence de centre hospitalier et d'assurer la sécurité de ses personnels et la qualité de la prise en charge des patients.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Colombier](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 828

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juin 2024](#)

Question retirée le : 11 juin 2024 (Séance de QOSD annulée)